

SYNTHESE ACTIVITE 2022

CELLULE MONTEE EN COMPETENCES

Objectifs

Soutenue par le programme de la MILDECA (2018-2022), la montée en compétences des acteurs est non seulement l'un des objectifs de la politique nationale mais également l'un des 6 principes transversaux du PRS Réunion – Mayotte 2018-2028.

Objectif général : Contribuer au développement des compétences des acteurs intervenant dans le champ des usages, addictions et champ connexes.

Objectifs spécifiques :

1. Faciliter l'accès à la connaissance actualisée dans le domaine de l'addictologie ;
2. Créer des occasions d'interroger ses propres représentations et ses pratiques ;
3. Permettre l'évolution des pratiques par un transfert de compétences adapté aux besoins du terrain ;
4. Identifier ou créer des outils visant l'autonomie des prises en charge ;
5. Accompagner les acteurs en demande vers une démarche d'amélioration de la qualité des actions.

Principaux résultats 2022

En 2022, les **effectifs** de la cellule « Promotion de la santé » ont reposé sur 2 personnes à temps partiel : la responsable de la cellule (0,6 ETP) et une assistante de formation (0,2 ETP)

⇒ Soit au total 0,8 ETP sur l'année (hors fonctions supports indirectes)

<p>L'OBSERVATION, UN PREALABLE A L'ACTION</p>	<p>1. Dresser un état des lieux régional de l'Offre de formation en lien avec l'addictologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 opérateurs locaux recensés dont 7 agréés aux organismes paritaires de prise en charge • 1 synthèse rédigée • Organisation et animation d'une réunion de restitution le 23 juin à laquelle étaient présentes 7 structures locales <p>2. Dresser un état des lieux des formations accessibles à distance : 8 opérateurs pour plus de 60 modules accessibles en format MOOC ou E-learning.</p> <p>3. Dresser un état des lieux des besoins des acteurs : Thèmes spécifiques, publics demandeurs et formats figurent sur la synthèse précitée.</p> <p>4. Recenser les compétences en tabacologie/ addicto sur le département : 91 répondants sur 19 structures. Les recommandations issues de ces résultats ont été présentées le 6 septembre. Création d'un répertoire des ressources</p>
---	--

<p>AXE STRATEGIQUE N°1</p> <p>FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS</p>	<p>1. Collaborer/ mutualiser avec le Centre de Formation de l'Ouest de l'EPSMR/CHOR en étudiant l'intérêt partagé d'élargir leur catalogue de formation sur la thématique de l'addictologie et en définissant une stratégie et des modalités de collaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre protocolaire avec le Directeur adjoint de l'EPSMR le 18/03 • Réunions de travail avec la responsable du Centre de formation de l'EPSMR le 09/06 et le 24/11 • Travail conjoint d'une convention de partenariat • Travail conjoint d'un processus commun <p>2. Favoriser l'articulation entre les opérateurs de formation : Suite à l'organisation et à l'animation de 2 réunions (23/06 et 27/09) réunissant les principaux opérateurs, ceux-ci ont décidé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partager leurs perspectives à moyen et long terme, leurs leviers et leurs freins ; • Proposer le portage administratif de modules de formation pour le bénéfice d'opérateurs non agréés ; • Partager leur offre et leurs modalités individuelles d'intervention au sein d'un catalogue commun • Se réunir annuellement <p>3. Orienter et suivre les demandes de formations vers les opérateurs concernés : 13 demandes orientées et en suivi (formation des professionnels du médico-social, forces de l'ordre, médecins libéraux, médecins salariés, communes)</p>
<p>AXE STRATEGIQUE N°2</p> <p>PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES ACTEURS</p>	<p>1. Élaborer des modules de sensibilisations/ formation au sein des dossiers portés par SAOME :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieux sans tabac : « Le sevrage tabagique en structure médico-sociale pour des personnes en situation de handicap : comment accompagner et orienter efficacement les fumeurs ? » le 27 et 28 avril réunissant 11 stagiaires ; • Intervention Précoce : « Déploiement de l'intervention précoce » les 29-30/09 et 8-9/11 réunissant 30 stagiaires ; • IP-PJJ « Déploiement de l'intervention précoce au sein des unités de la PJJ » reportée au 25-26/01 à la demande de la PJJ ; • Vape en prison : « Le sevrage tabagique et l'utilisation de la vape en réduction des risques au bénéfice du personnel de l'administration pénitentiaire » reportée en avril 2023 sur demande de la prison ; • TREND /SINTES (via collectif Effet en fête) : « Data is gold, le recueil de données » reportée le 11 février 2023 sur demande du Réseau Oté. <p>2. Élaborer des modules de sensibilisations/ formation en réponse à des besoins non couverts par les OF</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Prise en charge pré hospitalière des usagers de cannabis de synthèse par le SDIS » reportée en 2023 sur demande du SDIS

<p>PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES ACTEURS</p>	<p>3. Mobiliser la communication digitale pour promouvoir largement les occasions de montée en compétences : 11 infolettres et 11 flashs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 28 baromètres, études, communiqués d'addictovigilance ; • 31 guides, référentiels, tutoriels, fiches outils, brochures ; • 14 MOOCs, formations en local ou au national ; • 36 webinaires, colloques, rencontres interprofessionnelles ; • 11 focus <p>Ces communications ont été lues par 555 ouvriers en moyenne dont 103 médecins</p>
<p>AXE STRATEGIQUE N°3</p> <p>CONTRIBUER AU DEPLOIEMENT D'UNE EXPERTISE, A LA RECHERCHE ET AU DEVELOPPEMENT</p>	<p>Co organiser le colloque scientifique annuel (cofinancements privés) « Santé orale et Addictions » du 03/11 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche et contact des intervenants • 6 réunions préparatoires avec les intervenants et le comité scientifique • Recherche des exposants pour les stands • Coordination administrative avec les intervenants • Bilan des questionnaires d'évaluation - 73 participants dont 11 médecins, 5 chirurgiens-dentistes et 23 IDE - 21 intervenants dont 3 à distance et 8 chirurgiens-dentistes - 1 groupe de travail né à l'issue de l'évènement
<p>AXE STRATEGIQUE N°4</p> <p>CONCOURIR A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES</p>	<p>Relayer les textes réglementaires, appels à projets, référentiels et publications ...utiles aux acteurs du domaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 communications dont 6 textes officiels, 1 analyse statistique, 1 appel à projets et un guide <p>Ces publications ont été ouvertes par 597 personnes en moyenne dont 110 médecins</p>

Mais aussi, en interne...

Mettre en place des outils de travail facilitateurs

- Rédaction de **modèles** (contrat de formation, convention, convocation, questionnaires d'évaluation, partenariat structure) et de **process** de formation, d'une fiche tarifaire de référence pour les intervenants extérieurs...
- Construction et alimentation de **fichiers de suivi** : pool formateurs, facturation, orientation, prise en charge des organismes paritaires de formation, salles..

La Responsable de cellule a bénéficié de 45 heures de formation :

- **17h** de formation à distance sur la gestion d'ingénierie pédagogique et la conception de formation
- **21h** de renforcement en addictologie
- **7h** de formation en management

Perspectives

En 2023, SAOME propose, sur le terrain de la montée en compétences des acteurs locaux, de remplir sa mission de Centre de ressources

Dans le cadre de la convention ARS,

Poursuivre...

- La mise à disposition de tous de l'état des lieux de l'offre locale de formation régulièrement actualisé et rendu accessible sur le site internet saome.fr ;
- La promotion des occasions de se former par le biais de la communication digitale ;
- La réunion annuelle des dispensateurs de formation locaux pour favoriser les interactions et fluidifier la communication (à leur demande) ;
- L'élaboration de modules de sensibilisation/ formation au sein des dossiers portés par les différentes cellules de SAOME à la demande de l'ARS (ex. formation des chirurgiens-dentistes, des personnels de communes..)

Développer...

- un pool de formateurs locaux en addictologie ;
- les nouveaux formats courts de montée en compétence (podcasts, webinaires) ;
- les compétences de la responsable de cellule par une qualification : DU "Fondamentaux de l'Ingénierie Pédagogique pour Adultes" (Paris Nanterre).

Hors convention ARS :

- Proposer des modules de sensibilisations/formations aux sollicitations des partenaires qui n'auraient pas trouvé réponse à leurs besoins parmi l'offre existante (Cf PV Conseil d'administration du 25/01/2023) ;
- Développer et mettre en œuvre l'offre de formation du catalogue de l'EPSMR (CFO) ;
- Conventionner avec un/des organismes locaux de DPC, au besoin.